Le retour des architectes allemands

L'esplanade du château sera réaménagée par des élèves de l'école paysagère de Nürtingen. Première conséquence : le stationnement des véhicules y sera interdit.

Plus de deux siècles après leur départ avec la dynastie des ducs de Wurtemberg, des architectes allemands sont de retour à Montbéliard. La municipalité vient en effet de solliciter l'école paysagère de Nürtingen, située à une quarantaine de kilomètres de Ludwigsburg, pour qu'elle lui présente d'ici la fin du mois des propositions d'aménagement de l'esplanade du château.

Cette commande s'inscrit dans une démarche d'échanges intensifs entre les deux communes jumelées depuis 53 ans. Jean-Marc Becker, adjoint à l'environnement et l'urbanisme s'en explique : « *Dernièrement, la cité des Princes a soumis à la commune de Ludwigsburg, des aménagements urbains pour ses entrées de ville. Il était donc logique qu'à notre tour nous sollicitions ses compétences dans un projet qui nous tient à cœur : le réaménagement de l'esplanade du château* ».

Les élèves architectes-paysagers allemands étudieront le site et son histoire jusqu'à mercredi. La présentation de leurs études est programmée au 30 avril.
Photo Francis REINOSO

Intégrer le concept des « jardins d'artistes »

Depuis hier, 22 élèves en dernière année d'étude d'architecte-paysager de l'école de Nürtingen, sont donc à Montbéliard pour réfléchir à ce projet. Jusqu'à mercredi, ils vont analyser, photographier et étudier l'histoire et la topographie du site. Dès leur retour, ils auront jusqu'au 30 avril pour proposer plusieurs études à une délégation montbéliardaise qui se rendra dans leur université. Les plus intéressantes d'entre elles seront ensuite soumises au conseil municipal de Montbéliard.

Chacun aura remarqué que depuis peu, le service des espaces verts a démarré sur l'esplanade des travaux pour la création d'un jardin paysager. « *Celui-ci n'est pas définitif* » précise Jean-Marc Becker. Il préfigure en quelque sorte l'aménagement futur sur lequel doivent plancher les étudiants d'outre-Rhin. Une seule chose est sûre : tout stationnement de véhicules y sera interdit.

Pour ce qui est du cahier des charges, l'adjoint à l'environnement et l'urbanisme invite les étudiants à faire preuve d'audace : « *Vous avez tous les droits. Utilisez votre jeunesse, votre dynamisme, votre liberté d'esprit pour nous présenter des projets qui nous surprennent, nous étonnent. Nous voulons reconquérir ce patrimoine architectural sans pour autant le figer dans le passé. Il doit être un trait d'union entre notre histoire et notre avenir* ».

Ces paroles panégyriques ont touché les étudiants allemands. Leurs professeurs confiaient en effet sentir un très fort enthousiasme dans les rangs des élèves.

Reste que les futurs architectes-paysagers devront garder à l'esprit certaines conditions posées par la municipalité. Pour Jean-Marc Becker, l'endroit ne se prête pas à la réalisation « *d'un jardin classique à la française ou à l'anglaise* ». Il devra s'inscrire dans une politique environnementale intégrant le concept des « *jardins d'artistes* » que la ville souhaite développer.

L'ambition finale étant évidemment de redonner à ce lieu, toute sa place dans la cité, notamment sur le plan culturel.

A.P.